

Informations Post AGO

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE DE TEBOULBA
« SOPAT »
Siège Social : ZONE INDUSTRIELLE – 5080, TEBOULBA

Suite à la réunion de son assemblée générale ordinaire en date du 13 décembre 2014, la Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT » publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2013 et présentation par le commissaire aux comptes de son rapport général et spécial relatif aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2013, approuve le rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration relatif audit exercice tel qu'il a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers de l'exercice 2013 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration et en application des dispositions légales et statutaires, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2013, soit un déficit arrêté après modification comptable de 15 535 086,588 dinars, en résultats reportés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des décisions du Conseil d'Administration sur les conventions visées par le Code des Sociétés Commerciales et entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur lesdites conventions, approuve les décisions prises par le conseil d'administration réuni le 13/11/2014 sans aucune réserve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'arrivée à terme des mandats des Sociétés GALLUS et ATD SICAR et de Monsieur Abdelaziz BEN YOUSSEF en leur qualité d'administrateurs et décide de renouveler leur mandat pour une période de trois exercices (2014/2015 et 2016).

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en outre, de ratifier la décision du conseil d'administration de la Société réuni le 08/4/2014 de coopter les membres suivants en qualité de nouveaux Administrateurs (suite à la démission de Messieurs Fethi LAHMAR, Rached LAHMAR et Imed LAHMAR de leurs fonctions d'administrateurs) :

-Monsieur **Kamel BELKHIRIA**.

-La Société **MEDIGRAIN** représentée par Mr Mohamed REKIK, en tant que représentant permanent.

-La Société Les Minoteries des centres et Sahel Réunies (**MCSR**), représentée par Mr Kamel BELKHIRIA, en tant que représentant permanent.

- La Société Les Aliments Composés du Nord (**ACN**) représentée par Mr Abdelmajid ELBOUZIDI, en tant que représentant permanent.

L'Assemblée décide, par ailleurs, la révocation de Monsieur Alexandre HAMADOUCHE de ses fonctions d'Administrateur.

Ainsi, le Conseil d'Administration de la Société SOPAT se trouve composé de membres suivants :

- Monsieur **Kamel BELKHIRIA**,

-La Société **MEDIGRAIN** représentée par Mr Mohamed REKIK, en tant que représentant permanent,

-La Société Les Minoteries des centres et Sahel Réunies (**MCSR**), représentée par Mr Kamel BELKHIRIA, en tant que représentant permanent,

-La Société Les Aliments Composés du Nord (**ACN**) représentée par Mr Abdelmajid ELBOUZIDI, en tant que représentant permanent,

-La Société **GALLUS** représentée par Mr Abdelmajid ELBOUZIDI,

-Monsieur **Abdelaziz BEN YOUSSEF**,

-La Société **ATD SICAR**.

SEPTIEME RESOLUTION :

Suite à l'expiration du mandat de Monsieur **Hechemi ABDELWAHED** en sa qualité de Commissaire aux comptes de la Société, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner la Société « **ACFI Audit & Consulting** » représentée par Monsieur Hechemi **ABDELWAHED** en tant que Commissaire aux comptes de la Société pour une période de trois exercices (2014,2015 et 2016).

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au porteur du présent procès verbal pour procéder à toutes opérations de dépôt, de publicité et accomplir toutes les formalités de publications légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable

SOPAT SA BILAN (exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-12 retraité
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisé				
Immobilisations incorporelles	3	862 889	862 889	862 889
Amortissements		(397 615)	(344 450)	(344 450)
Immobilisations corporelles	3	36 282 169	36 272 598	36 272 598
Amortissements		(21 034 022)	(19 255 669)	(19 255 669)
Immobilisations financières	4	4 088 521	4 257 585	4 257 585
Total des actifs immobilisés		19 801 942	21 792 954	21 792 954
Autres actifs non courants			11 717	11 717
Total des actifs non courants		19 801 942	21 804 671	21 804 671
ACTIFS COURANTS				
Stocks	5	4 124 592	11 892 752	5 959 621
Clients et comptes rattachés	6	13 881 786	16 999 625	11 730 168
Provisions		(6 727 286)	(4 489 686)	(4 489 686)
		7 154 500	12 509 939	7 240 483
Autres Actifs Courants	7	21 963 381	4 519 281	20 883 275
Provision		(2 818 367)	(2 099 269)	(2 099 269)
		19 145 014	2 420 012	18 784 006
Placements et autres actifs financiers		2 128 810	1 650 667	1 650 667
Provision		(57 073)	(57 073)	(57 073)
		2 071 737	1 593 594	1 593 594
Liquidités et équivalents de liquidités		17 009	118 192	118 192
Total des actifs courants		32 512 852	28 534 489	33 695 896
TOTAL DES ACTIFS		52 314 794	50 339 160	55 500 567

- Suite -

SOPAT SA

BILAN

(exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-12 retraité
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		12 993 750	12 993 750	12 993 750
Réserves		5 141 609	5 141 609	5 141 609
Autres capitaux propres		59 545		
Résultats reportés		(10 723 338)	1 798 704	1 798 704
Modifications comptables	8	(3 641 848)	(628 803)	(3 641 848)
Total des capitaux propres après affectation	9	3 829 718	19 305 260	16 292 215
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts		3 125 871	4 535 568	4 535 568
Total des passifs courants		3 125 871	4 535 568	4 535 568
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	10	20 173 847	8 576 318	16 803 194
Autres passifs courants	11	9 699 107	4 246 699	4 246 699
Concours bancaires et autres passifs financiers	12	15 486 251	13 675 315	13 622 891
Total des passifs courants		45 359 206	26 498 333	34 672 784
Total des passifs		48 485 076	31 033 900	39 208 352
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		52 314 794	50 339 160	55 500 567

- Suite -

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

Tableau de variation des capitaux propres après affectation du résultat

Les capitaux propres sont passés de **19 305 260** dinars au 31/12/2012 à **3 829 718** dinars au 31/12/2013. Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Subvention d'investiss.	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Capitaux propres avant affectation du résultat	12 993 750	742 639	4 398 970	59 545	-1 843 144	-12 522 042	3 829 718
Réserve légale							
Dividende							
Résultats reportés					-12 522 042	12 522 042	0
Augmentation de capital							
Capitaux propres après affectation du résultat	12 993 750	742 639	4 398 970	59 545	-14 365 186	0	3 829 718